



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-41750>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-41750**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-125749

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 05/11/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** COMMUNE DE NICE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20003019500115

**Ville :** Nice cedex 4

**Code postal :** 06364

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 06

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** 24V1325 - Service de pressing pour l'opéra Nice Côte d'Azur

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 98310000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Service de pressing pour l'opéra Nice Côte d'Azur

**Critères d'attribution :** Critère 1 - Le Prix (70/100) Critère 2 - Le délai d'exécution (30/100) Sous-critère

n° 1 Délai de réalisation du nettoyage de 1 à 50 costumes :(pondération : 50 /100) Sous-critère n° 2

Délai de réalisation du nettoyage de 51 à 100 costumes :(pondération : 50 /100)

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

LA REPASSEUSE INDUSTRIE 9 rue Trachel - 06000 Nice Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel à la PFU de : 14 240,33 euros HT Date de notification : 13/03/2025 Précisions concernant le (s) délai(s) d'introductions des recours : Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 13/03/2025 dans

un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice  
Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction de l'Opéra Tél. +33.0492174062 Mail : louiza.yacine@ville-nice.fr

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/04/2025**